



Spécial Rencontres de l'ORME

Numérique à l'école La parole aux acteurs !

13ÈMES RENCONTRES DEL'ORME
CONTENUS ET MÉDIAS NUMÉRIQUES. PAROLES D'ACTEURS
2/3 AVRIL 2008 MARSEILLE

www.orme-multimedia.org

COMMENT INTÉGRER L'USAGE
DES TIC DANS ET HORS LA CLASSE

> DÉMONSTRATION AVEC DES ENSEIGNANTS ET
LEURS ÉLÈVES SUR L'ÉCOLE COMMUNICANTE
> DÉBATS, ATELIERS
> ANIMATIONS

ORME
Observatoire
des ressources
multimédias
en éducation

Pour toutes informations sur le programme,
<http://www.orme-multimedia.org/r2008/>

Éditorial

Le fort développement des contenus numériques et de leurs usages, ainsi que les évolutions technologiques récentes, modifient profondément les rapports à l'information et à la technologie. L'information numérique est devenue aisément disponible par le plus grand nombre, sous des formes variées.

Quant aux acteurs, le développement du web 2.0 estompe les frontières entre auteur, producteur, usager, etc. Celui qui accède à l'information compose son propre service, aujourd'hui au travers de ses requêtes, demain en intégrant des objets, notamment les widgets, univers et autres flux RSS.

C'est donc tout naturellement que les Rencontres de l'ORME se tournent vers les acteurs pour leur donner la parole. Les acteurs, ce sont les producteurs, auteurs, éditeurs, médiateurs, mais aussi simples usagers des contenus numériques. En un mot, c'est vous, c'est moi, c'est notamment l'ensemble de la communauté des usagers et acteurs de Correlyce.

L'ORME est né de la nécessité de rapprocher les points de vue des professionnels de l'éducation et des technologies de l'information, de favoriser les échanges entre acteurs, afin que chacun connaisse mieux l'offre et les besoins des autres. Cet objectif n'est pas radicalement éloigné de celui de Correlyce, qui vise à exposer l'offre éditoriale pour mieux la faire connaître et favoriser le développement de son usage.

Le Socle commun de compétences et de connaissances fait référence aux techniques usuelles de l'information et de la communication ; les ressources numériques viennent compléter, voire remplacer dans certains cas, des formes antérieures d'information... Au-delà des outils et de leur nécessaire maîtrise, c'est bien de médias, en tant que support de l'information et de la communication, qu'il s'agit.

Les ressources numériques, souvent encore mal connues, sont marquées par leur richesse, leur diversité, mais aussi, trop souvent, leur faible lisibilité et la rareté de leur usage.

L'ambition de Correlyce, et elle est grande, est de favoriser leur usage, de les développer en accompagnant les acteurs dans un environnement le plus adapté et le plus efficace possible.

Mission e-educ et forum « école et Internet »

La mission e-educ, confiée fin janvier par Xavier Darcos à Jean Mounet, président du Syntec (organisation professionnelle regroupant des entreprises informatiques), est assurée par des personnalités d'IBM, de Sopragroup Pasc@line, de Microsoft, de Capgemini, d'Accenture, de HP, de Strat-Up, de E-gov solutions, avec la participation de l'Éducation nationale (inspection générale, sous-direction des Tice, Dgesco, DGES). Elle doit remettre son rapport fin avril, et formuler des propositions pour que la France puisse se situer dans une situation favorable en matière de développement de compétences TIC. Parallèlement au déroulement de la mission, un forum a été ouvert sur Internet par le ministère de l'Éducation nationale pour permettre à tous de s'exprimer.

Que disent les internautes ?

La synthèse du forum « école et internet », publiée il y a quelques jours, donne quelques indications. 525 réponses abordent 198 sujets, mais sans doute l'important ne réside-t-il pas dans la volumétrie : la spécificité du forum favorise l'expression des passionnés et des groupes de pression, et ne peut donc être le reflet d'une opinion commune. En revanche, les thèmes abordés donnent des indications précieuses...

Les TIC à l'école et dans la classe

Les contributions portant sur les **aspects généraux des TIC à l'école** marquent plutôt une réserve, voire des craintes. On y recommande une utilisation *modérée et encadrée* d'outils simples, *ne nécessitant pas une trop grande période d'adaptation*. Certains s'interrogent à propos de l'âge en deçà duquel les TIC ne sont pas souhaitables, jusqu'à considérer que la maîtrise des savoirs fondamentaux devrait constituer une sorte de préalable.

C'est évidemment faire peu de cas de la capacité de l'enseignant à diriger les apprentissages que de considérer qu'une modération et un encadrement additionnels doivent être prescrits, et on suppose bien que ces contributions ne proviennent pas d'enseignants utilisateurs des TIC.

La question de la **pratique scolaire des TIC** s'inscrit dans trois directions : les usages disciplinaires, la question de la mise en place d'un enseignement spécifique et les usages transversaux. L'usage d'outils et ressources numériques est souvent évoqué, en soulignant que ces pratiques existent déjà. La coopération et le travail en réseau sont cités comme prometteurs. Certaines contributions mettent en garde contre le risque que l'élève perde de vue les compétences que l'ordinateur met à sa disposition, comme celles du correcteur orthographique. Les dispositifs de communication comme aide aux relations école-famille sont rarement évoqués, alors qu'ils tiennent le devant de la scène dans les projets ENT.

Enseigner les TIC ?

Sans surprise, la question de la **mise en place d'un enseignement spécifique** est très présente. Elle occupe déjà largement les échanges professionnels sur les listes de diffusion depuis quelques semaines. Les compétences évoquées concernent la maîtrise instrumentale (ordinateur, logiciels), les compétences nécessaires à l'exploitation de l'information numérique (fiabilité de l'information, fonctionnement des moteurs de recherche), mais aussi d'autres composantes relevant de la technologie elle-même (les conditions de l'usage social ou professionnel des TIC) et des savoirs davantage théoriques rattachés à l'informatique en tant que science. Ces contributions reprennent les débats lancés par le groupe ITIC (informatique et TIC) de l'ASTI (société savante et professionnelle des Sciences et Technologies de l'Information et de la Communication STIC), qui défend la nécessité d'une approche culturelle et conceptuelle des TIC, au travers d'un enseignement spécifique, en particulier au lycée.

Éducation, collectivités : quelles attentes ?

On serait tenté de dire « comme toujours », les contributeurs évoquent des matériels vétustes en nombre insuffisant, un manque de personnels spécialisés dans la mise en oeuvre des équipements, une formation défectueuse ou insuffisante. Trois éléments qui résonnent de façon curieuse aux oreilles des acteurs éducatifs des académies d'Aix-Marseille et de Nice : les politiques d'équipement de la Région procurent aux lycées des

Vous avez dit... Correlyce ?

Le catalogue Correlyce référence les titres en ligne, qu'ils soient gratuits ou payants, publics ou privés, libres ou propriétaires.

- > 180 lycées, 150 000 comptes créés à ce jour.
- > 119 titres inscrits au catalogue, un tiers gratuits.
- > Une croissance du catalogue de 15% par mois.
- > Une démarche de collaboration exemplaire entre la collectivité et les instances éducatives.
- > Un accompagnement permanent, coordonné avec les instances des académies d'Aix-Marseille et Nice.

Correlyce aux Rencontres de l'ORME

- > Correlyce et ses ressources seront présents sur le stand de la Région, situé sur le Pôle média.
- > Le Pôle éditeurs regroupe à La Cartonnerie les éditeurs participants
- > La table ronde 2 (2 avril, 14h) s'appuiera sur Correlyce pour illustrer les nouveaux modes de collaboration et de production de ressources en ligne.
- > L'atelier 9 réunira les éditeurs et les usagers sur le pôle Média pour un échange sur le rapprochement de l'offre et des attentes

parcs informatiques largement conformes aux recommandations nationales, avec une politique structurée de renouvellement et une connectivité performante ; au niveau des collèges, le projet Ordina13 du département des Bouches-du-Rhône avec un ordinateur portable pour chaque collégien, ou l'initiative des Alpes-maritimes en faveur des environnements numériques de travail sont aussi exemplaires ; la région Provence Alpes Côte d'Azur est en outre la première de France à mettre en place pour ses lycées des personnels spécialisés pour la maintenance et la mise en œuvre des équipements, une piste également suivie par les Bouches-du-Rhône pour ses collèges.

Sans doute les contributions à ce sujet proviennent-elles d'autres horizons, moins favorisés ?

Libre ou pas ?

La question des **logiciels libres** a largement occupé les pages du forum. Elle correspond à une inclinaison fréquente chez les enseignants mais aussi à l'activité des associations militant en ce domaine. Cette insistance est aussi sans doute renforcée par l'appartenance des acteurs de la mission e-educ à l'industrie informatique et à leur inclinaison supposée à vendre plutôt qu'à faciliter la diffusion en gratuité. Soupçon infondé ou méfiance justifiée ? L'avenir le dira.

Quoi qu'il en soit, les contributeurs considèrent que l'argent public est mal dépensé dans des logiciels onéreux et inadaptés ; ils estiment globalement qu'il serait de la responsabilité de l'Éducation nationale d'assurer la promotion des logiciels libres, voire d'en financer le développement. L'exemple de la clé USB de la Région Ile de France, composée de logiciels et contenus libres, est évoqué. Les participants rappellent aussi qu'il vaut mieux former à des fonctionnalités qu'à l'usage d'un outil, libre ou pas. Et que seuls les formats ouverts garantissent la pérennité des données.

Curieusement, la question du recours à des ressources et contenus numériques n'apparaît que marginalement, sans doute en raison du caractère apparemment peu avancé ou trop évident des usages correspondants. Les documentalistes sont bien cités comme parties prenantes des développements de compétences nécessaires, mais l'accès aux ressources numériques n'apparaît pas directement comme un enjeu majeur des TIC.

Le forum «école et Internet» et les travaux des Rencontres de l'ORME

Si le forum ne peut prétendre être le reflet ni des acteurs scolaires ni de la société en matière d'informatique, de TIC et de ressources numériques à l'école, il est néanmoins l'écho de positions souvent exprimées par les parties en présence.

L'ORME a été créé il y a quatorze ans sur le constat de la nécessité d'un rapprochement des points de vue entre industriels de l'information et acteurs éducatifs, et le ra-

pide bilan exposé ci-dessus démontre que cet objectif est toujours d'actualité. Il n'est d'ailleurs pas très éloigné de celui assigné à la mission e-educ : elle doit proposer des pistes pour que les jeunes sortent de l'école avec des compétences – exploitables notamment dans le cadre professionnel – dans le domaine des TIC, alors que les questionnements exprimés portent davantage sur les TIC comme un moyen de l'action d'éducation.

L'informatique, objet ou outil d'enseignement, c'était déjà la problématique posée par le rapport Simon remis dans les années soixante-dix à Valéry Giscard d'Estaing, alors président de la République. A oublier le passé...

Les Rencontres en quatre thématiques

Quatre thématiques principales structurent les Rencontres.

> **Pratiques médiatiques des jeunes et compétences scolaires.**

> **Modes de production, diffusion, exploitation des contenus numériques et leurs évolutions :**

> **Quelles responsabilités respectives de l'Etat, de la collectivité et de l'établissement en matière de TICE ;**

> **Prise en compte des besoins particuliers, notamment du handicap (Integratice®).**

Le premier thème est en décalage par rapport aux échanges du forum. Il ne s'agit plus ici de savoir comment développer les compétences des élèves, mais de comment assurer un lien efficace entre les pratiques personnelles et scolaires. Il ne devrait d'ailleurs guère y avoir matière à nous étonner, la plupart d'entre nous ayant développé ses compétences TIC de façon principalement autodidacte, en gérant son propre transfert vers la sphère professionnelle.

La question des ressources numériques se pose évidemment avec acuité sur les terres qui ont vu naître Correlyce. Elle s'intéresse aussi à la modification du rôle de l'utilisateur, chaque jour d'avantage acteur de ses médias, mais également à la question de l'économie de leur production. Le libre et le contributif ne sont qu'une composante d'une activité éditoriale viable, seule garante de qualité et de diversité.

Le forum interroge largement, en revanche, la question de l'intervention de l'Etat et des collectivités. Mais c'est pour oublier largement le rôle de l'établissement, dont l'autonomie a été conçue pour permettre que soit mise en œuvre le plus efficacement possible la politique éducative de la nation, en tenant compte des spécificités des contextes locaux. La notion de gouvernance est de celles qui rebutent ; elle est pourtant au cœur des pratiques actuelles, qui s'appuient sur des lois de décentralisation qui datent de 1982 en matière de TICE.

Les ASH et la prise en compte des besoins spécifiques sont parmi les grands absents du forum. C'est cependant un domaine de créativité et de dynamisme, et surtout d'impérieuse nécessité...

Corrélyce : comment faire ?

Je suis dans un lycée de la Région PACA...

La quasi totalité des lycées de la région a adhéré à Corrélyce. Les informations nécessaires à l'accès ont été communiquées au proviseur, qui doit avoir désigné un «superviseur Corrélyce». C'est cette personne qu'il faut contacter pour disposer au plus vite d'un accès.

Je détiens des contenus intéressant les lycées...

Vous êtes une personne morale dont l'objet social comprend la diffusion de contenus ? Vos contenus sont en ligne ? Corrélyce est à même de vous offrir un canal de diffusion vers près de 180 000 usagers potentiels.

- > Les ressources inscrites sont numériques et accessibles en ligne.
- > Elles doivent revêtir un caractère éditorial.
- > Elles sont destinées prioritairement aux élèves.
- > Elles peuvent être libres ou sous copyright, gratuites ou payantes.
- > Si les ressources proposées sont payantes, elles doivent être proposées sous la forme d'un abonnement pour une année scolaire.

Pour les «proposants Corrélyce», dont vous pourriez ainsi faire partie, l'inscription au catalogue est un service gratuit, permettant de donner une visibilité aux ressources produites. Pour inscrire des ressources dans le catalogue Corrélyce, les démarches sont simples.

Je suis responsable d'une autre collectivité ou institution éducative...

Corrélyce a été conçu à partir de logiciels libres et ses développements sont eux-mêmes placés sous licence libre.

Une « souche générique », ne comportant aucun élément spécifique à la Région Provence Alpes Côte d'Azur a été réalisée. Elle est publiée sous le nom de Corréé sur le site de l'Adullact, une association qui se donne comme objectif la mutualisation de logiciels libres dans le monde institutionnel.

La mise en ligne de Corréé vient compléter celle des sources du logiciel LOMFRPAD, dérivé de LOMPAD (développé par la téléuniversité du Québec) et du schéma d'annuaire développé pour ce projet, en pleine conformité avec les recommandations SDET.

Pour en savoir plus...

- > Présentation de Corréé : <http://www.correlyce.fr/actus/article100.html>
- > Corréé sur l'Adullact : <http://adullact.net/projects/corree/>
- > LomFRPad sur l'Adullact : <http://adullact.net/projects/lomfrpad/>
- > La structure d'annuaire ENT : <http://adullact.net/projects/annuaireent/>

Contacts Corrélyce / Corréé

Dans votre département, les CDDP sont à votre service pour l'accompagnement de Corrélyce (correlyce04@crdp-aix-marseille.fr, correlyce05@crdp-aix-marseille.fr, correlyce13@crdp-aix-marseille.fr, correlyce84@crdp-aix-marseille.fr, cddp06@ac-nice.fr, cddp83@ac-nice.fr).

Pour les **actions d'accompagnement** et toutes questions concernant le catalogue, les relations éditeurs et les usages :

correlyce@crdp-aix-marseille.fr / accueil.crdp@ac-nice.fr

Pour les questions liées au **pilotage Corrélyce** : correlyce@regionpaca.fr.

A propos de Corréé : correlyce@crdp-aix-marseille.fr

Bulletin d'information édité par le CRDP de l'académie d'Aix-Marseille
31, bd d'Athènes - 13232 Marseille Cedex 1
www.crdp-aix-marseille.fr

Directeur de la publication : Alain Baltayan • Responsable rédaction : Gérard Puimatto •
Rédaction : ORME • Secrétariat de rédaction : Celia Frutozo • Maquette : Brigitte Emmerly
Certains droits réservés - Cette création est mise à disposition selon le Contrat
Paternité-Pas d'Utilisation Commerciale-Partage des Conditions Initiales à l'Identique 2.0
France disponible en ligne <http://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/2.0/fr/>

S'inscrire comme proposant

> Prendre connaissance des termes de la Charte de mise à disposition de ressources.

> Faire parvenir à la Région le courrier d'engagement dans les termes prévus à l'annexe 1 de la Charte de mise à disposition de ressources. Dès lors, l'inscription comme participant à Corrélyce est réalisée.

> L'éditeur reçoit un compte sur la plate-forme qui lui permet d'inscrire des ressources.

Inscrire une ressource

> Vérifier la compatibilité avec les critères Corrélyce (cf charte).

> Réaliser la description documentaire en utilisant LomFrPad et le guide de saisie.

> Télétransmettre la description documentaire dans l'espace éditeur (voir le manuel éditeur).

> En cas de titre payant, définir les informations commerciales.

> Réaliser l'interfaçage SSO et en valider le fonctionnement.

> Après vérification, confirmer la validité du titre.

Et après ?

A partir de cette phase, il appartient à l'administrateur Corrélyce d'ouvrir l'accès public au titre, dont la description devient alors accessible pour tous.

Où trouver les informations ?

La Charte de mise à disposition des ressources, le logiciel LomFRPad, le guide de saisie documentaire, le manuel d'utilisation éditeur, le guide d'interfaçage SSO, et plus généralement tous les éléments nécessaires sont disponibles sur le site <http://correlyce.regionpaca.fr>.

La rubrique «proposer des ressources» (actualités / infos éditeurs) donne toutes les précisions utiles.

Contacts personnalisés

> Pilotage Région : Eric Mazo
emazo@regionpaca.fr

> Pilotage CRDP : Gérard Puimatto
gerard.puimatto@crdp-aix-marseille.fr

> Exploitation Région : Jessica Moreno
jmoreno@regionpaca.fr

> Exploitation CRDP, guichet éditeurs : Nicolas Michel
nicolas.michel@crdp-aix-marseille.fr